

L'Administration communale de Dinant recrute, avec constitution d'une réserve de recrutement



Dinant

UN CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME : CDI - A1 OU B1 – TEMPS PLEIN (H/F/X)

Envie de travailler dans le service public ? D'intégrer une équipe motivée et dynamique ? Nous serions heureux de vous accueillir au sein de la Ville de Dinant ! Rejoignez notre équipe dans un cadre de travail agréable et intéressant.

NOTRE OFFRE

- Un travail qui a du sens, au service des citoyens
- Des chèques-repas (7,15€)
- 2e pilier de pension (3%)
- Prise en charge de l'assurance hospitalisation
- Une allocation de fin d'année
- Un pécule de vacances
- Le régime de congé secteur public
- Des possibilités de télétravail
- La valorisation de l'ancienneté

AIDE À
L'EMPLOI

SOUS L'AUTORITÉ DU COORDINATEUR DU PÔLE « CADRE DE VIE », VOUS SEREZ CHARGÉ DE :

- Instruire les dossiers de permis d'urbanisme et certificats d'urbanisme (analyse réglementaire, technique et urbanistique) ;
- Conseiller les citoyens, les membres du Conseil communal et du Collège communal ainsi que les membres de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité, sur la réglementation en vigueur (CWATUPE / CoDT) ;
- Participer à la rédaction et à la mise en œuvre des documents de planification communale (Schéma de développement communal, guides d'urbanisme, etc.) ;
- Assurer le suivi des dossiers devant les instances régionales (fonctionnaire délégué, Fonctionnaire technique) ;
- Collaborer avec les services techniques, environnementaux et juridiques pour une vision intégrée du territoire ;
- Suivre l'évolution de la législation et assurer une veille urbanistique.

Le candidat doit être rigoureux, consciencieux et proactif.

VOS MISSIONS

Liste
non exhaustive

CONDITIONS D'ACCÈS

Être titulaire :

- **SOIT** d'un diplôme (master complémentaire en aménagement du territoire et urbanisme, ingénieur civil architecte, architecte ou tout diplôme de niveau universitaire ou de l'enseignement supérieur de type long qui comprend une formation d'au moins 10 crédits dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme)
- **SOIT** d'un diplôme supérieur de type court (graduat ou baccalauréat) avec une expérience de 7 ans minimum dans le domaine de l'aménagement du territoire
- Assurer les missions de conseil et de préparation des avis de la commission communale, si elle existe ;
- Suivre la formation annuelle organisée par la Conférence permanente du développement territorial (CPDT).
- Bonne connaissance du Code du Développement Territorial (CoDT) ;
- Sens du contact, capacité d'écoute et aptitude à vulgariser les règles d'urbanisme ;
- Capacité d'analyse, rigueur, autonomie et esprit d'équipe ;
- Une expérience dans une administration communale ou une fonction similaire constitue un atout.

Information complémentaire : Tél. : 082/404 822 – Mail : service.rh@dinant.be

L'Administration communale de Dinant recrute, avec constitution d'une réserve de recrutement



Dinant

UN CONSEILLER EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME : CDI - A1 OU B1 – TEMPS PLEIN (H/F/X)

EXAMENS :

AIDE À
L'EMPLOI

Date des épreuves
Septembre 2025

(la Ville de Dinant se réserve le droit de modifier la date des épreuves).

ÉPREUVES ÉCRITES

1. Synthèse et commentaire d'un texte (évaluation de l'esprit critique et des capacités rédactionnelles)
2. Connaissances spécifiques requises pour occuper la fonction

Au total de ces épreuves, les candidats doivent obtenir 60 % des points au minimum et 50 % dans chacune de ces épreuves



ÉPREUVE ORALE

permettant de vérifier les connaissances administratives, de déceler les motivations du candidat et de comparer son profil avec les exigences générales inhérentes à sa fonction

Pour pouvoir être déclarés lauréats, les candidats doivent obtenir 50% minimum à l'épreuve orale et 60% à l'issue de l'ensemble des épreuves.

Envoyer votre candidature à la Ville de Dinant à l'attention de la Direction générale, par courrier recommandé à l'adresse Rue Grande n° 112 5500 DINANT ou par mail à l'adresse service.rh@dinant.be pour **le 31 août 2025** au plus tard, avec les références : **«Recrutement CATU »**

Les documents suivants doivent **obligatoirement être annexés** à la candidature :

- **Lettre de motivation ;**
- **Curriculum vitae détaillé permettant d'attester de l'expérience ;**
- **Copie du diplôme ou dans le cas d'un diplôme étranger, l'équivalence de diplôme belge; si diplôme de baccalauréat + attestation démontrant les 7 ans d'ancienneté dans l'aménagement du territoire et urbanisme.**
- **Eventuellement toute autre attestation en lien avec la fonction ;**
- **Extrait de casier judiciaire daté de moins de 3 mois à compter du 31/08/2025 ;**
- **Copie des aides à l'emploi**

A défaut de tous ces documents, les candidatures seront déclarées irrecevables.

Les candidats seront avertis par courriel de la recevabilité de leur candidature et de la convocation aux épreuves.

MODALITES RECRUTEMENT

Les différentes communications entre la Ville et l'employé se feront uniquement par mail.

l'envoi de votre candidature implique la conservation des données durant 3 ans

**Information complémentaire : Tél. : 082/404 822 -
Mail : service.rh@dinant.be**